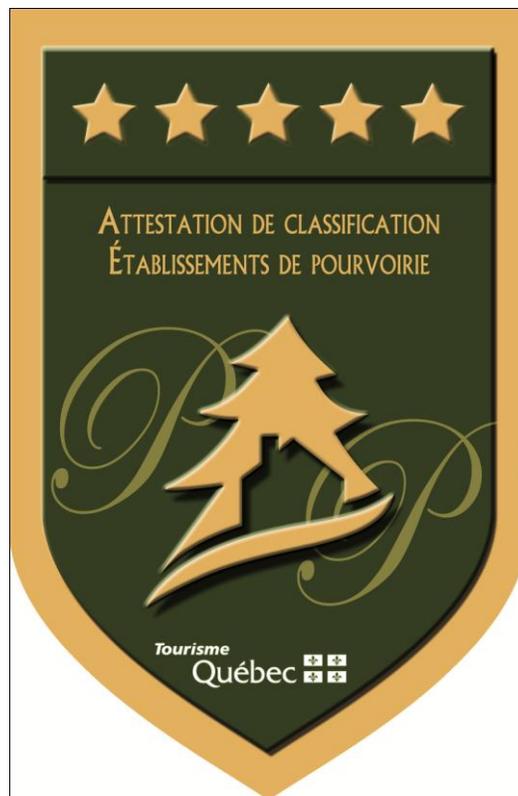


CLASSIFICATION

DES UNITÉS D'HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENT DE POURVOIRIE

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BATEAU-MAISON



CLASSIFICATION

DES UNITÉS D'HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENT DE POURVOIRIE

Table des matières

LE BATEAU-MAISON.....	2
LA CLASSIFICATION.....	2
LA COTE.....	2
LES NORMES ESSENTIELLES.....	3
LES COMMODITES.....	3
LES CRITERES D'ÉVALUATION.....	4
SECTION 1 : EXTERIEUR.....	4
POINTS DE BONIFICATION.....	4
POINTS DE DEMERITE.....	4
SECTION 2 : INTERIEUR.....	4
POINTS DE BONIFICATION.....	5
POINTS DE DEMERITE.....	5
SECTION 3 : CHAMBRE.....	5
POINTS DE DEMERITE.....	6
SECTION 4 : SALLE DE BAIN.....	6
POINTS DE BONIFICATION.....	6
POINTS DE DEMERITE.....	6

Le bateau-maison

Selon les termes du Ministère du Tourisme du Québec (MTO), un bateau-maison est un :

« *Bâtiment flottant correspondant à la définition d'un chalet ou d'un camp.* »

La classification

La classification d'un bateau-maison est composée de sa cote et de ses commodités. Alors que la cote est représentée par un nombre d'étoiles, soit de 0 à 5, les commodités sont représentées par des pictogrammes.

La cote

La cote d'un bateau-maison sert à établir, le plus objectivement possible, son niveau de qualité et de confort. Elle équivaut à la somme des points accumulés, sur 1000, de toutes les sections d'un bateau-maison.

Le tableau ci-dessous à gauche vous indique le pourcentage de points attribuables aux différentes sections d'un bateau-maison alors que le tableau ci-dessous à droite vous indique comment la cote est établie en fonction de la somme des points accumulés.

Sections	Pourcentage
Extérieur	16.5 %
Intérieur	37.5 %
Chambre	23 %
Salle de bain	23 %

Cote	Pointage
0	De 0 à 180 points
1	De 181 à 354 points
2	De 355 à 524 points
3	De 525 à 694 points
4	De 695 à 864 points
5	De 865 à 1000 points

Par exemple, un bateau-maison dont la somme des points accumulés de toutes les sections est de 610 obtiendra la cote de 3 étoiles. Voici, selon les termes du MTO, la description de chacune des cotes.

Cote	Description
0	Unité d'hébergement dont l'aménagement respecte les normes minimales de classification
1	Unité d'hébergement au confort élémentaire, dont l'aménagement et les services sont conformes aux standards de qualité
2	Unité d'hébergement confortable, dotée d'un aménagement de bonne qualité et qui fournit quelques services et commodités
3	Unité d'hébergement très confortable, dotée d'un aménagement de qualité appréciable et qui offre plusieurs services et commodités
4	Unité d'hébergement de confort supérieur, parmi les meilleurs, dotée d'un aménagement haut de gamme et qui offre un large éventail de services et de commodités
5	Unité d'hébergement exceptionnelle, tant par son confort et son aménagement que par la multitude de commodités et l'impeccabilité des services qui sont offerts

Les normes essentielles

Les normes essentielles visent à faire en sorte qu'un bateau-maison se doit de respecter un minimum de critères afin de pouvoir conserver sa cote. À défaut de respecter une seule de ces normes, la cote du bateau-maison sera abaissée au niveau inférieur. À noter que les normes qui s'appliquent à un niveau inférieur s'appliquent également aux niveaux supérieurs. Les tableaux ci-dessous vous indique les normes essentielles à respecter afin qu'un bateau-maison puisse conserver sa cote.

Normes essentielles pour conserver une cote de 4 étoiles
Aucun mur, plafond, plancher, porte ou fenêtre ajouré
Salle de bain comprenant une toilette et une douche
Eau chaude intérieure

Norme essentielle pour conserver une cote de 5 étoiles
Salle de bain intérieure complète comprenant toilette, bain/douche et lavabo

Les commodités

Représentées par des pictogrammes, les commodités servent à donner un aperçu des principaux services offerts à l'intérieur d'un bateau-maison. Le tableau ci-dessous vous indique les commodités que vous pouvez retrouver pour un bateau-maison.

Commodités	
	Eau froide
	Eau chaude
	Salle de bain intérieure (toilette et bain/douche)
	Toilette intérieure
	Douche intérieure
	Système de chauffage automatique
	Système de chauffage au bois
	Système d'éclairage électrique
	Système d'éclairage au gaz propane

Les critères d'évaluation

Alors que la majorité des critères d'évaluation sont classifiés en fonction du choix des matériaux ou des équipements utilisés, les critères de type « État » sont classifiés en fonction du degré d'entretien, d'usure et de propreté.

Voici la liste des critères d'évaluation pour chacune des sections.

Section 1 : Extérieur

- ✓ Portes extérieures
- ✓ Pont
- ✓ État des portes extérieures, du pont et de la structure flottante
- ✓ Rampes
- ✓ État des rampes
- ✓ Murs extérieurs
- ✓ État des murs extérieurs
- ✓ Fenêtres et cadres extérieurs
- ✓ État des fenêtres et des cadres extérieurs
- ✓ État des moustiquaires
- ✓ Toiture
- ✓ État de la toiture (incluant fascia, soffite, cheminée, antenne, gouttières)

Points de bonification

- ✓ BBQ
- ✓ Ameublement (table, chaise, banc, table à pique-nique)
- ✓ Support à canne à pêche
- ✓ Table à poisson avec évier
- ✓ Table à poisson sans évier
- ✓ Moteur(s) 4 temps
- ✓ Présence de deux moteurs

Points de démerite

- ✓ Ponts avant et arrière non accessibles par les côtés du bateau-maison
- ✓ Absence d'identification du bateau-maison
- ✓ Absence de serrure ou de cadenas sur la porte extérieure
- ✓ Porte extérieure ajourée
- ✓ Absence de boué de sauvetage avec corde
- ✓ Absence d'extincteur extérieur
- ✓ Absence de chaudière à feu en métal

Section 2 : Intérieur

- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ État des murs, plafond et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher (incluant la base du système de chauffage)
- ✓ Mobilier de salon
- ✓ État du mobilier de salon
- ✓ Harmonie générale de la décoration (salon et salle à diner)
- ✓ Éclairage
- ✓ État de la cabine de pilotage
- ✓ Comptoir
- ✓ État du comptoir

- ✓ Eau, évier et robinets
- ✓ État de l'évier et des robinets
- ✓ Armoires et tiroirs
- ✓ État des armoires et des tiroirs
- ✓ Système de réfrigération (grandeur vs capacité d'accueil)
- ✓ État du système de réfrigération
- ✓ Système de cuisson
- ✓ État du système de cuisson
- ✓ État de la batterie de cuisine
- ✓ Mobilier de cuisine (table et chaises)
- ✓ État du mobilier de cuisine
- ✓ Apparence générale (salon, cuisine et salle à diner)

Points de bonification

- ✓ Système de séchage autour du système de chauffage (crochets, supports)
- ✓ Fenêtres qui ouvrent sur les quatre murs (incluant porte et salle de bain)
- ✓ Support pour les manteaux (garde-robe, porte-manteaux, crochets)
- ✓ Génératrice 4 temps
- ✓ Génératrice 2 temps
- ✓ Système de chauffage automatique (Gaz ou huile)
- ✓ Système de chauffage d'appoint (avec génératrice)
- ✓ Congélateur
- ✓ Glacière avec glace fournie
- ✓ Deux sources d'éclairage et plus (salon, cuisine et salle à diner)

Points de démerite

- ✓ Absence de GPS
- ✓ Absence de sonar
- ✓ Absence de système de communication avec l'accueil
- ✓ Absence d'articles de récurage (linge à vaisselle, savon, lavette)
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde
- ✓ Non-respect du ratio nombre de chaises de cuisine vs la capacité d'accueil
- ✓ Non-respect du ratio nombre de place au salon vs 50% de la capacité d'accueil
- ✓ Absence d'avertisseur d'incendie
- ✓ Absence de détecteur de gaz carbonique
- ✓ Absence d'extincteur portatif à l'intérieur
- ✓ Absence de trousse de premiers soins accessible
- ✓ Accessoires d'éclairage désuets (poche de lampe brisé, verre noirci)
- ✓ Absence de 2 fenêtres avec moustiquaire sur 2 murs différents (excluant la salle de bain)
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés

Section 3 : Chambre

Dans le cas où un bateau-maison possède plusieurs chambres, le pointage de cette section correspond à la moyenne des points de chacune des chambres.

- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ Portes des chambres
- ✓ État des murs, plafonds, portes et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher
- ✓ Lit et matelas
- ✓ État des lits et des matelas

- ✓ Ameublement et rangement
- ✓ État de l'ameublement et du rangement
- ✓ Literie
- ✓ État de la literie
- ✓ Parures de fenêtres
- ✓ État des parures de fenêtres
- ✓ Harmonie globale des éléments de la chambre

Points de démerite

- ✓ Présence d'une chambre accessible via une autre chambre ou une salle de bain
- ✓ Présence d'un divan-lit ou d'un futon inclus dans la capacité d'accueil
- ✓ Absence de housse ou de double-taie pour oreiller
- ✓ Absence d'alèse pour le matelas ou de matelas lavable
- ✓ Absence d'oreiller
- ✓ Absence d'ameublement ou de rangement dans une chambre
- ✓ Absence de lumière dans une chambre
- ✓ Absence de barres de protection pour les lits superposés
- ✓ Absence d'une échelle pour les lits superposés
- ✓ Absence de fenêtre dans une chambre
- ✓ Absence de fenêtre qui ouvre dans une chambre
- ✓ Présence de lit dans le salon, la cuisine ou le passage
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde

Section 4 : Salle de bain

- ✓ Appareils sanitaires
- ✓ Rideau de douche
- ✓ État des appareils sanitaires
- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ Portes
- ✓ État des murs, plafond, porte et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher
- ✓ Éclairage

Points de bonification

- ✓ Douche téléphone
- ✓ Bain / bain-douche
- ✓ Fenêtre ouvrante et moustiquaire en parfait état ou ventilation
- ✓ Toilette ou lavabo séparée de la douche
- ✓ Porte-serviette ou crochet
- ✓ Serviette fournie
- ✓ Meuble-lavabo ou tablette de rangement

Points de démerite

- ✓ Salle de bain accessible via une chambre
- ✓ Absence d'une serrure intérieure
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde
- ✓ Absence d'un miroir
- ✓ Accessoires d'éclairage désuets (poche de lampe brisé, verre noirci)
- ✓ Rideau de douche trop court

- ✓ Malpropreté d'au moins un élément de la salle de bain incluant le rideau de douche
- ✓ Présence de moquette (tapis) fixé en permanence
- ✓ Absence d'eau chaude dans la douche
- ✓ Douche dans une chambre
- ✓ Absence d'eau chaude dans le lavabo
- ✓ Absence de fenêtre ouvrante et moustiquaire en parfait état ou ventilation
- ✓ Absence de rideau ou de vitre givrée
- ✓ Présence de matériaux poreux autour des appareils sanitaires
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés
- ✓ Non-respect du ratio: 1 douche pour 15 personnes
- ✓ Non-respect du ratio: 1 toilette pour 10 personnes
- ✓ Salle de bain à l'extérieur sur le pont sans chauffage